

SAINT - VALLIER

Bulletin municipal



L'IMAGE DU MOIS

Comme chaque année au mois de mai, retrouvez la grande braderie de l'union des commerçants de Saint-Vallier !

La grande braderie annuelle investira le centre de la ville le **jeudi 30 mai 2019**, durant toute la journée. L'après-midi débutera en présence de la chanteuse **Eve Angeli** ! Un vide-grenier Rue de Verdun est réservé uniquement aux particuliers, (installation des stands avant 8h). Clôture des inscriptions le 25 mai chez Optique Emonoz (04.75.23.17.53). **ATTENTION** : ce jour-là le stationnement sera interdit à Avenue Jean Jaurès, Rue Pierre Mendès-France, Rue Président Wilson, Rue de Verdun, Place A.Briand et Place Gagnère.

RETOUR EN BREF

Ca s'est passé dans
votre commune

FOCUS

Classe coopérative au
Lycée H.Laurens

TOUT SAVOIR SUR

Clap de fin pour la
saison culturelle
2018-2019

VILLE À VIVRE

Agenda & sortie

CADRE DE VIE

Balcons fleuris,
état-civil,
et travaux



Visite officielle

27 mars

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Drôme, Patrick VIEILLE-CAZES, est venu à la rencontre de Jacques CHEVAL dans le cadre des visites aux communes de son arrondissement.

Ce fut l'occasion de lui présenter les projets actuellement menés sur le territoire, et de découvrir l'entreprise CERALEP qui leur a ouvert ses portes le temps d'une après-midi.



Concert

14 avril

Carton plein pour Barbara Furtuna qui a fait vibrer les murs de la Salle Désiré Valette. L'émotion procurée a fait mouche au sein du public qui a voyagé avec ces chants corses bien loin des frontières de la petite île de Beauté.

Ce fut un honneur d'accueillir ces voix d'exception qui se sont produites sur les plus grandes scènes internationales.

03 avril

Dans le cadre de ses visites cantonales, Marie-Pierre MOUTON, Présidente du département de la Drôme, en charge de l'aménagement du territoire et de l'aide aux communes, a pu découvrir le dynamisme et l'investissement de la Ville à travers son projet de renouvellement urbain Val'Ere et les différentes actions menées pour le logement, le commerce et la qualité de vie.



Visite officielle

16 avril

Dans le cadre de l'Anim'Foyer, le Point Accueil Social a organisé une sortie à la Maison de la Céramique de Saint-Uze. Les 14 participants ont pu découvrir l'histoire de la céramique, mais aussi les productions locales, dont l'incontournable "Bleu de Saint-Uze".

Le + de la visite : ils ont pu suivre toutes les étapes de fabrication d'une porcelaine culinaire !



Anim'Foyer



Spectacle

07 avril

Les enfants étaient au rendez-vous de ce spectacle proposé par le Ciné Galaure en partenariat avec la Commission Culturelle dans le cadre de saison 2018-2019.

Cette pièce, qui s'adressait autant aux enfants qu'aux parents, a permis de découvrir le temps d'une après-midi la vision du monde à travers les yeux d'une petite fille fabriquant son vaisseau spatial.



Enquête publique

23 avril

Suite à l'arrêté interpréfectoral du 26 février 2019, une enquête publique préalable a été ouverte concernant le projet de plan pluriannuel d'entretien et de restauration de la végétation des cours d'eau (dont la Galaure). Si vous n'avez pas pu vous rendre à la première permanence qui s'est déroulée de le 23 avril, une seconde est prévue le 23 mai en Mairie, de 15h à 17h.

Focus sur

Une classe coopérative au Lycée Henri Laurens



DEPUIS 3 ANS, LE LYCÉE HENRI LAURENS EXPÉRIMENTE UNE CLASSE COOPÉRATIVE EN SECONDE. CHAQUE MERCREDI MATIN, LES ÉLÈVES DE CETTE CLASSE SE RASSEMBLENT POUR DISCUTER ENSEMBLE DES PROBLÈMES INHÉRENTS A LA VIE DE LA CLASSE.

Sous la forme d'une assemblée démocratique, ils débattent et proposent des solutions. Ils organisent entre eux et avec l'aide des enseignants des ateliers d'entraide et de tutorat pour répondre aux difficultés de chacun. Ce conseil est aussi l'occasion de débattre et d'échanger autour de questions de société (problèmes environnementaux, inégalités hommes/femmes, harcèlement scolaire, dopage et addictions ...).

Au lycée, ils ne se contentent pas de débattre. Lors d'heures dédiées aux projets, ils élaborent et enregistrent des émissions de webradio et réalisent des expériences scientifiques pour sensibiliser leurs camarades aux problématiques qui les touchent et proposer des solutions concrètes. Pendant les journées portes ouvertes du lycée, il était ainsi possible, par exemple, de voir des affiches de sensibilisation aux problèmes climatiques et leur production de biogaz, de bioéthanol ou encore de bioplastiques.

Cette classe un peu particulière a pour objectifs de développer l'entraide, le respect et de développer un sentiment d'appartenance au groupe classe, c'est-à-dire créer un climat propice à la réussite de tous les élèves. *Leurs travaux et productions sont visibles sur le site du lycée : <https://lycee-henri-laurens-saint-vallier.web.ac-grenoble.fr>*

EN IMAGES

SAINT-VALLIER



OPÉRATION FACADES : UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'HABITAT

AXE IMPORTANT DE LA POLITIQUE MISE EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔMARDÈCHE, LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DÉCLINE PLUSIEURS ACTIONS DE 2017 À 2023, DONT UNE OPÉRATION FACADE. PLEIN PHARE SUR CE DISPOSITIF AU COEUR DE LA VILLE DE SAINT-VALLIER.



#ACTION21

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche s'inscrit dans cette démarche et propose pour les communes volontaires de son territoire, la définition d'un périmètre et les modalités de l'attribution de l'aide financière.

Ce dispositif a pour objectif la requalification urbaine des axes ou secteurs "vitrines" afin d'améliorer l'image et l'attractivité des communes du territoire.

#QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi une telle opération dans la ville ?

Mener une opération façades présente un double objectif car elle permet l'amélioration individuelle et collective du patrimoine bâti :

- **Individuellement**, l'opération permet au propriétaire de revaloriser son bien qui prend ainsi une nouvelle valeur foncière ;
- **Collectivement**, elle permet de renforcer l'attractivité du secteur défini par sa mise en valeur.

Quand peut-on déposer un dossier ?

L'opération a une durée de 5 ans, depuis le 1er janvier 2019 jusqu'à octobre 2023. Pour être éligibles, les demandes de subventions devront être déposées durant cette période, et figurer dans le périmètre défini ci-contre.

Qui sont les bénéficiaires ?

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires bailleurs ou occupants du logement, et aux propriétaires de commerces inclus dans un immeuble d'habitation.

Quelles sont les conditions pour être éligible ?

Toutes les **façades des bâtiments abritant des logements** répondant aux critères suivants :

- être situées à l'intérieur du périmètre défini précédemment,
- être visibles de l'espace public (y compris maisons d'angle, façades en retrait, pignons surélevés...)
- ne pas être en très mauvais état.

Toutes les **façades des bâtiments abritant des commerces ou des services** répondant aux critères suivants :

- être situées à l'intérieur du périmètre défini
- être situées en rez-de-chaussée d'une

- construction abritant des logements à l'étage,
- être visibles depuis l'espace public (y compris maisons d'angle, façades en retrait, pignons surélevés...),
- ne pas être en très mauvais état,
- que l'opération de rénovation porte sur la totalité de la façade.

Quels sont les travaux subventionnables ?

Les travaux pris en compte pour le calcul sont :

- Le nettoyage des façades et pignons et la réalisation d'une peinture,
- La réalisation d'un enduit ou d'un jointoiment sur les façades,
- La restauration ou le remplacement des menuiseries et des volets,
- La restauration ou le remplacement des ferronneries,
- La réfection ou le remplacement de la zinguerie,
- La mise en peinture des éléments de bois ou de métal.

Quel est le montant des aides ?

L'aide de la communauté de communes s'élève à 20 % du montant des travaux TTC plafonnée à 1 000 € par dossier de rénovation.

L'aide de la commune vient en complément de l'aide versée par la communauté de communes.

L'aide allouée par la commune est au moins égale à l'aide versée par la communauté de communes. La commune délibérera pour fixer le montant de l'aide communale.



POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE FAÇADE
PAR VOTRE COMMUNE
ET PORTE DE DRÔMARDECHE



ZOOM SUR

POUR ALLER PLUS LOIN MODALITÉS ET MONTAGE DOSSIER

Plusieurs étapes sont à noter avant de pouvoir constituer un dossier complet. L'enregistrement de la demande d'accompagnement se fait via le dispositif "Objectif habitat".

OBJECTIF HABITAT
PORTE DE DRÔMARDECHE

Numéro unique
04 75 23 54 46
habitat@portededromardeche.fr
www.portededromardeche.fr

POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES

CONSEIL ARCHITECTURAL OFFERT

* Sans condition de ressources mais soumis à critères d'éligibilité (être inscrit dans un périmètre défini, travaux sur la façade visible depuis l'espace public, réhabilitation complète de la façade, travaux réalisés par une entreprise...) plus de renseignements auprès de votre mairie ou d'Objectif Habitat.

L'enregistrement permettra de vérifier l'éligibilité de la demande selon les grands critères indispensables, à savoir :

- Etre situé dans le périmètre de l'opération façades,
- Entreprendre les travaux de réfection sur la façade complète,
- Faire réaliser les travaux par une entreprise.

PROCEDURE

Cette première étape débouche **obligatoirement** sur une rencontre avec l'architecte conseiller, qui se déplacera sur place, et réalisera une fiche des préconisations techniques.

Ces dernières devront être suivies pour obtenir la subvention, indiquant les choix retenus en matière de rénovation de façade.

Le demandeur veille à se fournir des devis auprès des entreprises sur la base des préconisations de l'architecte conseiller.

Le demandeur est ensuite en mesure de fournir toutes les pièces nécessaires pour la constitution d'un

dossier complet.

RÉALISATION DES TRAVAUX

Une fois l'acceptation du dossier par la Communauté de Communes et la commune, la notification d'attribution de la subvention est transmise au pétitionnaire qui peut alors démarrer les travaux, et ce dans un délai de 2 ans (à dater du jour de la notification d'attribution).

Tous les travaux démarrés et payés avant la notification d'attribution de la subvention ne seront pas subventionnés.

CONTRÔLE

Après réalisation, la commune vérifie la conformité de l'exécution des travaux vis à vis des préconisations.

Si les travaux engagés ne sont pas conformes à la fiche technique, la subvention ne sera pas versée au pétitionnaire. Dans le cas contraire, elle sera versée après fourniture du procès-verbal de bonne exécution et sur présentation de l'ensemble des factures acquittées.



SAISON CULTURELLE

Soirée de présentation de la future programmation

ENTRÉE GRATUITE

Une saison se termine et en annonce une autre ... Et comme nous vous le disions lors de la saison 2018-2019, "**Dans un monde où les expériences à vivre ensemble deviennent de plus en plus rares, le spectacle vivant devient encore plus précieux**".

La saison 2019-2020 s'annonce sous les mêmes auspices, et prévoit une affiche variée que vous pourrez découvrir au cours de cette soirée ouverte à tous !

Au programme : les noms dévoilés en première partie de soirée, tandis que le groupe TITIFUNK investira la scène pour un concert d'1 heure.

La soirée se terminera avec le traditionnel verre de l'amitié. On vous attend nombreux !



CONCERT

JEUDI 06 JUIN
A 20H00

.....
Salle D. VALETTE

ANIM'FOYER

Après-midi lecture

Dans le cadre de Anim'Foyer, le Point Accueil Social de Saint-Vallier organise une après-midi lecture au Foyer Cornu, en partenariat avec la Médiathèque Départementale, sur le thème du **cinéma**.

Rendez-vous le jeudi 06 juin à 14h !

Inscription préalable obligatoire auprès de Mme CHATAIGNER au 04.75.03.02.14 ou au Point Accueil Social. Participation d'1€ par personne.



FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 21 JUIN

A partir de 18H

Comme chaque année, le Groupe d'Animation Municipale vous concocte une soirée animée à l'occasion de la Fête de la Musique !

Dès 18H, les rues du centre résonneront au rythme du groupe **ROULTAZIC**, de joyeux lurons au style burlesque et déjanté qui déambuleront à bord d'une rosalie ... très aménagée !

A partir de 20H, le groupe **PAUL UMPLUGGED** investira la Place du Champ de Mars pour un concert pop-rock et chanson française.

A 21H30, le groupe **8821** prendra la relève avec des reprises pop-rock intimiste, chanson française et piano bar.

BALCONS FLEURIS

Cette année encore, la Ville organise le concours des Jardins et Balcons Fleuris !

Ouvert à tous les habitants, particuliers et commerçants, concourez pour la catégorie de votre choix : jardins, balcons/fenêtres/terrasses, ou commerces. **Soyez avertis !** Le jury n'est pas à l'abri d'un coup de coeur !

Particularité de cette édition 2019 : tous les travaux en cours sur le quartier Liora, Drôme Aménagement Habitat ne prendra pas part à l'opération. Cependant, les habitants résidant dans les immeubles de DAH peuvent bien évidemment participer à titre personnel s'ils le souhaitent.



C'est pour une reconnaissance anticipée

Avez-vous les pièces justificatives ?



RECONNAISSANCES en ETAT-CIVIL

Au sein d'un couple non marié, la filiation paternelle doit faire l'objet d'une reconnaissance auprès d'un officier d'état-civil :

- **Avant OU après la naissance** : la déclaration peut se faire dans n'importe quelle mairie, sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois ;
- **Au moment de la déclaration de naissance (jusque dans les 5 jours qui suivent)** : se fait à la mairie du lieu de naissance de l'enfant sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

TRAVAUX RN7 - Sud Saint-Vallier

Travaux de rénovation de la RN7 au Sud de Saint-Vallier. Ces travaux se dérouleront en **3 phases** :

Elargissement et sécurisation des accotements : travaux réalisés de jour par neutralisation d'une des 3 voies de circulation, **du 15 avril au 7 mai 2019** ;

Reprise des enrobés : travaux réalisés de nuit sous coupure totale de circulation avec mise en place de déviation, **du 13 au 17 mai 2019, de 20H00 à 6H00** ;

Réimplantation des glissières de sécurité : travaux réalisés de jour par neutralisation d'une des 3 voies de circulation, **du 20 mai au 24 mai 2019**

Lors de la fermeture à la circulation de nuit, une déviation sera mise en place via Sarras - Arras - Gervans.

Durant la journée, la route sera ouverte à la circulation et la vitesse limitée à 50km/h.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension pour les nuisances occasionnées.



AGENDA DES ASSOCIATIONS

Gym municipale

1ère et 2e place pour la Coupe Drôme Ardèche

Le gymnase municipal de Saint-Vallier organise prochainement

> **Samedi 11 mai** : un interclub et une animation départementale ;

> **Samedi 18 et dimanche 19 mai** : championnat interdépartemental de gymnastique féminine par équipe.



Loisirs et Détente

> **Jeudi 16 mai** : 3 inscriptions de 10h à 12h au Foyer Cornu, pour :

- Pique-nique au lac d'Anneyron, **lundi 24 juin**. Participation de 12€

- Croisière en Arles et Avignon, **jeudi 19 septembre**. Participation de 110€

- Journée gourmande en Drôme provençale, **jeudi 03 octobre**. Participation de 77€

> **Jeudi 23 mai** : Vulcania. Départ à 7h. (Confirmation si sortie maintenue ou pas le 16 mai - car nombre d'inscriptions insuffisant en avril).

EFS - Don du sang

Collecte de sang le mercredi 22 mai de 15h30 à 19h, à la Maison des Associations.

En cas de premier don, se munir d'une pièce d'identité.

SVBD

Tournoi des jeunes "Roger Vallon et André Brunet"

Mercredis 1er et 08 mai au complexe sud.

Yoga club

> **Samedi 22 juin, de 9h à 12h** : le yoga club de Saint-Vallier participe cette année encore à la journée internationale du yoga. Rendez-vous sur les pelouses du centre aquatique Bleu Rive.

Faire du yoga apporte à votre corps et à votre esprit l'équilibre dont il a besoin. Cette journée s'articule autour d'ateliers découverte des postures, contrôle du souffle, exercices de respiration suivis d'un moment de relaxation.

Activité gratuite et réservée aux adultes.

En cas d'intempéries, repli salle 103 de la Maison des Associations.

APE Dumonteil

> **Jeudi 30 mai** : l'APE Dumonteil organise lors de la Braderie un marché aux fleurs ainsi qu'un vide grenier au sein de la cour de l'école Dumonteil.

Manifestation qui se déroulera toute la journée.

Amicale Laïque - Section rando

Les randonnées pédestres à venir :

> **Mercredi 08 mai** : Rando de la Tour d'Albon. Départ libre de Saint Martin des Rosiers.

> **Samedi 11 mai** : Rando Saint-Rambert/Saint-Vallier. Départ de la gare de Saint-Vallier (heure à définir).

Info au 04.75.23.08.87

> **Samedi 18 mai** : Rando sur Couspeau. Départ de Saint-Vallier à 7h.

Info au 06.82.06.32.58

> **Dimanche 19 mai** : Marche Audax de 25km sur Alba La Romaine. Départ d'Alba à 8h précises.

> **Samedi 25 mai** : Rando à Puy Saint-Martin. Départ de Saint-Vallier à 7h.

Info au 06.82.06.32.58

> **Dimanche 02 juin** : Rando à préciser. Départ de Saint-Vallier à 7h.

Info au 06.82.06.32.58

MJC de la Galaure

Programme varié mêlant activités artistiques, ludiques et sportives.

Les mercredis et durant les vacances scolaires.

Plus d'infos sur www.mjcgalaure.jimdo.com

Contact : 04 75 23 79 63 ou écrire à

mjc.centredeloisirs.stvallier@gmail.com

Athlétic Hand

Matchs à domicile en mai

> **Samedi 11 mai** : -de 11 garçons contre Bourg les Valence et Annonay à 14h ; Séniors garçons contre Saint-Maurice l'Exil à 18h30.

> **Samedi 25 mai** : tournoi sur herbe pour les moins de 9 ans et moins de 11 ans, même non-licenciés.

Méchoui annuel le 15 juin au stade Champis.

ZOOM SUR LE CLUB

À l'aube de ses 40 ans, le club s'apprête à vivre l'une des plus belles pages de son histoire : l'équipe féminine, actuellement en Prénationale pour la première saison pourrait accéder à la N3, un niveau jamais atteint pour le club ! Pour cela, les filles de la présidente et coach Nathalie Delaye et de Dominique Borres devront vaincre leurs homologues de St Donat le 4 mai à 20h30 à la Halle Betton.

Une victoire pour ce dernier match à domicile scellerait définitivement leur première place. Venez nombreux les encourager !



SVS Rugby

Les rugbymen l'ont fait ! Ils ont été sacrés champions de ligue AURA

Ils préparent désormais leur 16e de finale du championnat de France !



ÉTAT-CIVIL

Naissances

Antoine FAVRE

- 25/03/2019

Décès

Gérard DANJAUME - 23/03/2019

Aimée GOURLAOUEN - 23/03/2019

Gilbert MOURVILLIER - 24/03/2019

Raymonde MURAT - 28/03/2019

LA VILLE
SAINT
VALLIER

Direction de la publication : Jacques CHEVAL
Conception et rédaction : Justine SOUVIGNET
Impression : Imprimerie de la Vallée

Tirage à 2500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.